

Montréal, le 23 novembre 2016

Catherine Rousseau

crousseau@lechasseuravocats.com

Ligne directe: 514 845-3732

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois Régie de l'énergie 800, Place Victoria 2^e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: **Dossier R-3980-2016**

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année

tarifaire 2017-2018 N/D : 1040-31

Chère consoeur,

En prévision de l'audience du dossier mentionné en titre prévue du 2 au 16 novembre 2016, L'Union des municipalités du Québec l'(«UMQ») vous soumet les informations suivantes :

- L'UMQ n'entend pas déposer de moyens préliminaires.
- Pierre Prévost, économiste, analyste désigné de l'UMQ et auteur de la preuve, sera le seul témoin présenté par l'UMQ.
- Temps requis pour la présentation de la preuve : 30 minutes.
- Une déclaration assermentée au soutien à la preuve de l'UMQ sera déposée à l'audience.
- L'UMQ désire contre-interroger les panels 2, 3 et 4 du Distributeur à raison de 15 minutes chacun.
- Temps prévu pour l'argumentation : 30 minutes, pour une plaidoirie orale.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LECHASSEUR AVOCATS

(s) Catherine Rousseau

Catherine Rousseau CR/mb